



Montréal, 16 octobre 1901.

Il est bon que les esprits modifient parfois leurs décisions, surtout quand il s'agit de conséquences désastreuses à éviter. Nous en étions, lors de notre chronique, à craindre une fermeture presque générale de nos fabriques de chaussures. L'avis en était affiché, et la suspension de travail devait avoir lieu à partir de samedi dernier, le 12. Il faut connaître les centres ouvriers, et la misère qui résulte du manque d'occupation des nombreuses familles qui y gagnent leur subsistance, pour se faire une idée du malheur qui a failli fondre sur Québec, à cette saison de l'année où le chômage commence à se faire sentir dans presque tous les états. La consternation était générale, tant chez les patrons que chez les ouvriers, et le commerce, dans tous les genres, paraissait devoir sentir le contre-coup de cet état de choses. Heureusement, tout est fini. La cause prochaine qui devait occasionner la fermeture des manufactures pour un temps indéterminé, a été mise de côté par le fait que le corps d'ouvriers, jusqu'à présent hostile à l'immixtion de l'autorité religieuse dans leurs règlements, a résolu d'accepter cette médiation jugée nécessaire dans les circonstances.

Cette question est l'une des plus délicates, et le difficile est de faire la part des responsabilités ainsi que des torts de chaque partie. Beaucoup de gens, parmi ceux qui sont à même de suivre de près le mouvement des intéressés, trouvent de part et d'autre de bonnes et de mauvaises raisons. En consultant les ouvriers eux-mêmes, nous voyons des meneurs et des menés. Plusieurs d'entre eux, et un plus grand nombre qu'on ne le croit généralement, blâment cette organisation de travail, non pas dans ce qu'elle a de conforme aux lois de l'assistance mutuelle, et de la protection des faibles quand ils sont isolés, mais dans ce qu'elle a d'attentatoire à la liberté individuelle et aux droits des patrons d'être maîtres chez eux. Il ne nous appartient pas d'exprimer d'opinion, alors que le calme s'est rétabli et que l'ouvrage reprend une certaine vigueur. Des rapports que nous croyons dignes de con-

fiance nous apprennent que les corporations ouvrières sont elles-mêmes fatiguées de cet état de lutte, et qu'elles désirent la paix en toute sincérité. C'est la paix qu'il nous faut, en effet. Les difficultés de ces derniers temps ont des motifs futiles assez souvent, et sont créées à propos de certains ouvriers qui ne paraissent pas être des plus recommandables. Cela dégoûte, naturellement, l'immense majorité de notre population industrielle qui se compose d'honnêtes travailleurs, désireux d'éviter toutes ces complications qui les empêchent d'accomplir leur tâche quotidienne. On peut donc dire que l'intérêt de tout le monde, et le désir également de tout le monde, c'est que nous n'entendions plus parler de ces dissensions entre patrons et ouvriers. Manifestement, Québec est un milieu qui n'est pas du tout favorable à de tels tiraillements entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent. Du reste, il est de fait qu'il existe dans nos manufactures une décentralisation d'autorité considérable.

Le patron est bien le maître général, mais il a sous lui une multitude de contre-maîtres, de surveillants, d'entrepreneurs à la pièce, qui partagent avec lui les avantages, et les inconvénients du commandement. En somme, si l'autorité du patron se perd, celle de tous ces sous-chefs est diminuée d'autant. Les ouvriers bien pensants comprennent tout cela, et sentent bien qu'il leur importe de ne pas se laisser déborder par des exigences excessives de la part des subalternes des degrés les plus inférieurs.

EPIQERIES

Sucres : Sucres jaunes, \$3.40 à \$3.80; Granulé, \$4.40 à 4.50; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 6½ à 6¾c.

Mélasses : Barbade pur, tonne, 29 à 30c; Porto Rico, 39 à 42c; Fajardos, 35 à 38c.

Beurre : Frais, 14 à 16c; Marchand, 14 à 16c; Beurrerie, 19 à 21c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.00 à \$1.60; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$2.75 à 3.00; Tomates, 87 à 89c; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 85 à 90c.

Fruits secs : Valence, 7 à 9c; Sultana, 10 à 12c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux de Californie, 7½ à 9c; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 8 à 10c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 13 à 14c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00; Water Witch \$1.50.

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.00 à \$2.10; 2e à boulanger, \$1.90; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.75; Roller, \$1.70 à \$1.75; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 48c; Province 44c à 45c; orge, par 48 lbs, 75c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 70c; sarrasin, 60 à 70c; Son, 90c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$23.50 Clear \$23.75 à \$24.00; saindoux pur le seau \$2.60; composé le seau, \$1.75; jambon, 12½ à 14c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$8.50 à \$9.00.

Poisson : Hareng No 1, Labrador, \$4.50 à \$4.75; morue No 1, \$0.00; No 2, \$4.00; morue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00; anguille, 4c la lb.

Le commerce de la semaine paraît avoir été plus actif que celui de la semaine dernière. L'achalandage des magasins a certainement été meilleur. On se donne beaucoup de peine pour satisfaire les clients. La qualité et la quantité des marchandises offertes en vente ne laissent rien à désirer. L'annonce, sous toutes ses formes, surtout dans la presse, est le moyen largement employé aujourd'hui pour exciter l'intérêt du public. On remarque des améliorations notables et constantes dans la forme et dans la matière des annonces faites dans les journaux.

La publicité de certaines grandes maisons est reconnue aujourd'hui comme indispensable à leur maintien. Cette appréciation des services rendus par la presse au commerce québécois est d'autant plus importante à noter que les marchands n'ont pas toujours cru aux bénéfices qu'ils pouvaient en retirer. Non seulement, aujourd'hui, non annonceurs font bien les choses, mais ils sont animés d'une louable ambition pour faire davantage. C'est tout profit pour eux-mêmes et pour le public.

L. D.

MM. St Arnaud & Clément, 4 rue Foundling, Montréal, invitent les fabricants à leur envoyer leur beurre au fur à à mesure de leur fabrication et ils leur paieront les plus hauts prix du marché au jour de la réception.

M. Jos. Côté, tabacôniste en gros, Québec, informe ses clients qu'il reçoit justement cette semaine un char de tabac en feuille, et que par conséquent, s'ils ont des commandes à donner dans cette ligne, il est en mesure de les servir très convenablement.

Irish & Scotch Whisky

Le vapeur "Laconia" qui vient d'arriver dans le port, apporte à MM. Laporte, Martin & Cie une forte consignment de whisky Scotch & Irish, de Mitchell; c'est une marque connue et des plus recommandables.

Comme les bonnes choses s'implantent facilement. En voulez-vous un exemple frappant? Les produits de la Rock City Tobacco Co., de Québec, ont conquis d'emblée la faveur du public fumeur et pourquoy? parce que ce sont des tabacs de valeur supérieure pour le prix et qui supportent la comparaison avec toutes les autres marques.